

COMMISSION DE LA CULTURE ET DES ACTIVITES ASSOCIATIVES

Elle se réunit au minimum une fois par trimestre et plus si besoin. Elle intervient dans les domaines suivants : animations culturelles sportives et associatives (bals, concert, fêtes patronales ...), communication et information (site internet, publications communales ...), affaires scolaires et périscolaires (conseils d'école, garderie ...).

C'est elle qui prépare et entérine les décisions relatives aux attributions de subventions des associations.

CONSTITUTION

Présidents : M. CHIAPPINI Charles et M. PACINI Jean-Baptiste

Membres :

- M. CHIAPPINI Gilbert
- Mme. FERRARO Laetitia
- Mme. GUERRINI Marie
- Mme. JUANICO Charlotte
- M. MONDIEGT Vincent
- M. SQUAGLIA Pierre-Xavier
- M. TONINI Nicolas